

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19926**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention : Langues Etrangères Appliquées (LEA), Domaine : arts, lettres et langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15231 traduction, 15241 interprétariat, 34254 commerce international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Traduction spécialisée de documents dans les domaines juridiques, financiers, fiscaux, commerciaux, techniques.
- Préparation et conduite de négociations commerciales internationales
- Elaboration et conduite d'études de stratégies de développement commercial à l'international (recherche de nouveaux débouchés, développement des stratégies marketing adaptées ...)
- Gestion des approvisionnements, des besoins en personnel au sein d'une entreprise nationale ou internationale.
- Mise au point de nouveaux produits ou de services commerciaux (ou culturels) en contexte international, dans un cadre collaboratif.
- Collecte et analyse d'informations économiques et culturelles afférentes aux futurs marchés et partenaires potentiels.
- S'exprimer et communiquer clairement et avec aisance, à l'écrit comme à l'oral, en français ainsi qu'en deux autres langues étrangères
- Préparer et conduire une négociation commerciale internationale, en tenant compte des particularités du contexte linguistique et interculturel
- Définir et mettre en oeuvre une stratégie commerciale internationale
- Conduire un projet de développement commercial (ou culturel), si besoin par une démarche innovante de la conception à l'évaluation de celui-ci en passant par la gestion, dans le cadre d'un travail en équipe.
- Analyser et traduire, dans deux langues étrangères des documents commerciaux, financiers, juridiques, techniques et fiscaux, tout en respectant les règles formelles et rédactionnelles en vigueur dans les aires géographiques concernées.
- Gérer le processus, en contexte national ou international, de mise au point de produits et de services commerciaux (ou culturels) : approvisionnements, besoins en personnel, plan de financement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services commerciaux, d'import-export, de marketing, de communication de grandes entreprises opérant à l'international
- Métiers de la traduction et de l'interprétation de liaison
- Secteur des affaires internationales en entreprise, en structures d'Etat (ministères, secrétariat d'Etat, ...) ou en organisations nationales ou internationales
- Négociateur trilingue dans les secteurs du marketing, de l'import-export, de la communication
- Chargé de relation publique et de communication
- Responsable du développement à l'international au sein d'une entreprise
- Contrôleur de gestion
- Responsable des achats en entreprise
- Traducteur juridique et/ou financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

M1707 : Stratégie commerciale

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

M1704 : Management relation clientèle

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Langues Etrangères Appliquées (LEA) au sein de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 se décline en 5 parcours-type (ex : spécialités), dont une est à orientation recherche :

- Négociation commerciale internationale (NCI)
- Gestion et Marketing Franco-Allemand (GMFA)
- Traduction et Terminologie Juridique et Financière (TTJF)
- Management Culturel et Communication Trilingue (MCCT)

- Langues, Cultures et Affaires Internationales (LCAI) - M2 uniquement, à orientation recherche

L'ensemble des composantes et des UE constituant ces 5 parcours-types sont détaillées et accessibles via le lien figurant dans la rubrique "Source d'information" ci-dessous.

Les modalités du contrôle des connaissances, publiées au début de chaque année universitaire, permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de **120 crédits pour le niveau master**.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513) VAE partielle ou totale. Jury composé du responsable de la spécialité, des responsables d'UE et de la/du responsable de la FC de Paris « ou son/sa représentant(e)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	- Pour le parcours-type "Traduction et terminologie juridique et financière" : Accord de bi-diplomation avec l'Université Française d'Egypte au Caire

Base légale

Référence du décret général :

Pour les masters :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

L'existence de cette mention de master s'est traduite par un arrêté d'habilitation, émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) en date du 12 septembre 2005, n° **20050659** pour la période 2005/2006 jusqu'en 2009/2010.

Cette habilitation a été renouvelée par un second arrêté en date du 17 septembre 2009, sous le même numéro pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

A compter de 2014/2015, et jusqu'en 2018/2019, l'Université Sorbonne Nouvelle a été accréditée par un arrêté ministériel en date du 17 décembre 2014, émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP), pour délivrer les diplômes de master relatifs à la mention "Langues Etrangères Appliquées".

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Se reporter aux pages du site du département de langues étrangères appliquées de l'Université Paris 3 consacrées aux masters (lien ci-dessous)

ou

contacter l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de Paris 3 : adresse mail, ove@univ-paris3.fr

<http://www.univ-paris3.fr/departement-langues-etrangeres-appliquees-lea--42939.kjsp>

Autres sources d'information :

Se reporter aux pages du site du département de langues étrangères appliquées de l'Université Paris 3, consacrées aux masters (lien ci-dessus)

<http://www.univ-paris3.fr/departement-langues-etrangeres-appliquees-lea--42939.kjsp>

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Département de Langues Etrangères Appliquées

Bureau des masters 355 (3ème étage)

13, rue Santeuil 75231 Paris cedex 05

Tél : 01 45 87 41 12

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir adresse ci-dessus

Historique de la certification :